

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 décembre 2020 – 18h00

Délibération n°2020/140

Date de convocation : 08 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercices : 73

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Bévillets
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Camières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnetchy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt, le 16 décembre 2020 à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis au Val du Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (47 titulaires et 4 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, LOIGNON Laurent, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, HAPPE Laurent (S), PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), PLUCHART Christophe (S), BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, SIMEON Serge, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, CANONNE Sylvie (S), NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

Membres absents (15) :

WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, MÉRESSE DELSARTE Virginie, LESNE Jacques, LEDUC Brigitte, DOYER Claude, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, BONIFACE Patrice, LEFEBVRE Bertrand, COULON Laurent, LEONARD Julien, PLATEAU Marc, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membre ayant donné procuration (11) :

SOUPLY Paul à DUDANT Pierre-Henri, BALÉDENT Matthieu à BRICOUT Frédéric, BERANGER Agnès à BRICOUT Frédéric, HISBERGUE Antoine à THUILLEZ Martine, PRUVOT Brigitte à RICHOMME Liliane, RIQUET Alain à BONIFACE Didier, DÉPREZ Marie-Josée à DUDANT Pierre-Henri, GRENIER Brigitte à DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric, RICHEZ Jean-Pierre à QUONIOU Henri

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2020/140 : Budget Eaux - Décision Modificative 61918/2020/02

Madame la Vice-Présidente expose :

Vu l'arrêté préfectoral portant dissolution du Syndicat Intercommunal des Eaux de Honnechy Maurois à compter du 13 mai 2020. L'ensemble des biens droits et obligations du Syndicat Intercommunal des Eaux de Honnechy Maurois sont transférés à la Communauté d'Agglomération.

Vu la délibération 2019/147 portant approbation du budget annexes primitifs 2020 du budget « Eaux »,

Vu la délibération 2020/97 portant Décision Modificative 61918/2020/01,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'ouvrir les Crédits suivants :

Chapitre	Libellé	Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recette
Affectation de résultat Syndicat des eaux Honnechy Maurois					
002	Exédent de fonctionnement		109 723,43 €		
001	Déficit d'investissement			3 326,33 €	
1068	Exédent de fonctionnement capitalisé				3 326,33 €
Calcul des amortissements Syndicat des eaux Honnechy Maurois					
6811	042 Amortissement	20 040 €			
2811	040 Amortissement				20 040 €
Régularisation des opérations Emprunts de fin d'année					
66111	66 Interet	409 €			
66112	66 ICNE	14 500 €			
1641	16 Capital			932 €	
Régularisation subvention transférable syndicat des eaux honnechy Maurois					
777	042		1 550 €		
13912	040			1 550 €	
Régularisation facture 2019 syndicat des eaux honnechy maurois					
701249	014 Reversement pour pollution	16 971 €			
706129	014 Reversement pour modernisation des ré	10 065 €			
6135	011 Location logiciel matériel informatique	600 €			
611	011 redevance Noréade	14 691 €			
Provision pour reste à réaliser					
68	68 Provision	13 594 €			
Equilibre					
	11 Charge a caractere général	20 404 €			
	21 travaux			17 558 €	
	Total décision	111 274 €	111 273 €	23 366 €	23 366 €

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président
 Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
 Le 17 décembre 2020 et de la publication le
 17 décembre 2020

Vu,

Pour expédition conforme
 Beauvois-en-Cis, le 17 décembre 2020

Le Président de séance,
 Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
 Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.